



AVIS DU MAIRE

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Art. L2121.10 du code Général des Collectivités Territoriales

Le conseil municipal se réunira en Mairie,
le 01 octobre 2012, à 20H30.

Affiché le 27 septembre 2012

ORDRE DU JOUR

ordinaire

- 01 - Informations relatives aux pouvoirs délégués au Maire
- 02 - Admissions en non valeur
- 03 - Décision modificative budgétaire
- 04 - Dispositions relatives aux ressources humaines
- 05 - Dispositions relatives aux tarifs communaux
- 06 - Reprise des créances de l'association C.I.G.A.L.E.
- 07 - Soutien au commerce ambulant : démarche collective "Marchés de plein air"
- 08 - Attribution d'un marché relatif aux TIC, services de téléphonie fixe, de téléphonie mobile et fourniture d'accès Internet
- 09 - Avenant n°1 au marché d'assurances, lot 6 relatif aux assurances statutaires
- 10 - Convention avec l'association "Courant d'Expression Traduisant l'Indépendance de l'Art" (Cetilart)
- 11 - Convention avec l'association "Pétanque felletinoise"
- 12 - Plan de numérotation des villages
- 13 - Questions diverses

Le Maire,
Renée NICOUX,
Sénateur de la Creuse